



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2397

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Institut textile et chimique de Lyon pour l'organisation du Challenge Itech en 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011**Délibération n° 2011-2397**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Institut textile et chimique de Lyon pour l'organisation du Challenge Itech en 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Celle-ci vise à soutenir et à valoriser des secteurs à forte composante créative (design, mode textile, image) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre les filières. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial visant à positionner Lyon comme une agglomération créative.

Dans cette perspective, la Communauté urbaine de Lyon souhaite soutenir l'Institut textile et chimique de Lyon (Itech-Lyon) pour l'organisation du concours Challenge Itech en 2011.

Présentation de l'Institut textile et chimique de Lyon

Itech-Lyon, association de type loi 1901 à but non-lucratif, est un établissement d'enseignement supérieur qui forme des ingénieurs pour les filières industrielles du textile et de la chimie, notamment dans les domaines des matériaux plastiques et des composites, des textiles, des peintures, encres et adhésifs, de la cosmétique, du cuir et ses différentes applications (chaussure, maroquinerie). Itech-Lyon est une école d'ingénieurs créée et soutenue par les syndicats professionnels et les entreprises de ces secteurs.

Si l'enseignement est la vocation première d'Itech-Lyon, les relations industrielles constituent un de ses points forts. Celles-ci se traduisent par de puissants partenariats dans les domaines de la recherche et du développement aux niveaux régional, national et européen mais aussi dans le domaine de la formation continue diplômante, qualifiante ou non diplômante.

Depuis 1922, son concours d'innovation, le Challenge Itech, est l'occasion, chaque année, de faire concourir les élèves ingénieurs et étudiants d'un réseau d'écoles partenaires (plus de 70 écoles), travaillant seuls ou en équipes pluridisciplinaires sur des sujets transversaux techniques, technologiques ou organisationnels, ou sur des produits ou des procédés.

Le Challenge Itech

Le Challenge Itech est un concours d'innovation, initialement orienté vers la filière textile puis élargi, qui vise à rapprocher les entreprises et les étudiants de l'enseignement supérieur sur des thèmes de recherche et de développement industriels d'intérêt pour cette filière.

Le Challenge Itech est organisé chaque année depuis 1992 par l'institut textile et chimique de Lyon. Ce concours est doté de 20 000 € de prix.

Ses objectifs sont les suivants :

- développer l'esprit d'innovation et de créativité des étudiants, en leur proposant de véritables projets industriels dans le cadre de leurs stages de fin d'étude,
- favoriser les transferts de technologies grâce à l'apport de compétences non présentes dans l'entreprise (équipes pluridisciplinaires de différentes écoles, accès aux laboratoires de recherche des écoles),
- développer des possibilités de création d'activités nouvelles, basées sur l'innovation et le développement de procédés et produits nouveaux.

Résultats de l'édition 2010 du concours (18° challenge)

Sur les 20 projets présentés devant le comité scientifique en 2010, 6 ont été primés par le jury. Ils ont impliqué 17 partenaires industriels, dont 6 situés dans l'agglomération lyonnaise (14 situés en région Rhône-Alpes), 39 étudiants (10 en textile, 3 en chimie, 1 en cosmétique, 2 en vibration, 1 en électronique, 7 en design/arts appliqués, 6 en acoustique, 6 en mécanique et 3 en commerce). Les sujets d'études sont variés : textile technique, peinture et cosmétique.

L'ensemble de la démarche a fait l'objet d'un accompagnement afin de limiter les impacts environnementaux des projets conduits.

Enfin, 9 industriels ont entrepris une démarche de protection des droits de la propriété industrielle issue de ces travaux et 18 études font actuellement l'objet d'une suite industrielle.

La remise des prix a rassemblé environ 200 participants.

Objectifs de l'édition 2011

23 projets de recherche ont été proposés à l'Itech pour la 19° édition du Challenge. Ces projets engagent 40 étudiants, 20 écoles et laboratoires. La cérémonie de remise des prix aux lauréats aura lieu début octobre 2011.

Conjointement à la réalisation du 19° Challenge, la préparation du 20° Challenge débute en 2011 avec la recherche d'une vingtaine de nouveaux sujets d'études, d'écoles et de partenaires industriels.

Budget prévisionnel pour l'année 2011

La Communauté urbaine de Lyon est sollicitée à hauteur de 16 000 € pour accompagner le programme d'actions 2011 de l'Itech dans le cadre de l'organisation de la 19° édition et de la préparation de la 20° édition du Challenge Itech, sur un budget total de 180 000 €. La subvention attribuée en 2010 s'élevait à 20 000 €.

Dépenses	Montant (en €)
salaires	70 000
communication, promotion, manifestation	40 000
fonctionnement, déplacements	35 000
structure Itech	15 000
dotation des prix	20 000
Total	180 000
Recettes	Montant (en €)
Région Rhône-Alpes	40 000
Communauté urbaine de Lyon	16 000
Chambre de commerce et d'industrie de Lyon	2 500
industriels	64 800
Union des constructeurs de matériel textile de France (UCMTF)	5 000
Union inter-entreprises textile Lyon et région (UNITEX)	10 000
Première vision	10 500
Itech	31 200
Total	180 000

Evaluation de l'action pour l'année 2011

L'évaluation de l'action conduite par l'Itech pour l'organisation de son Challenge portera sur le nombre de brevets déposés (au moins 5), le nombre d'entreprises ayant donné une suite industrielle et/ou commerciale aux travaux de recherche (au moins 8), les retombées presse (réalisation d'un dossier de presse). Elle portera également sur le développement de la synergie avec les pôles de compétitivité présents en région Rhône-Alpes sur les filières considérées, avec l'Agence régionale pour le développement et l'innovation (ARDI Rhône Alpes), le réseau régional des écoles d'ingénieurs et l'élargissement des partenariats avec des PME des secteurs connexes au textile ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 € au profit de l'Institut textile et chimique de Lyon, pour l'organisation du Challenge ITECH qui se tiendra début octobre 2011 ainsi que pour la préparation du Challenge ITECH 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Institut textile et chimique de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1574, selon la répartition suivante :

- 12 800 € en 2011,
- 3 200 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.